

# MC

## TECHNICIEN(NE) EN TUYAUTERIE

EN APPRENTISSAGE



1 AN



CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS  
ACADÉMIQUE

### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Jean Caillaud - 16600 Ruelle-sur-Touvre  
Tel : 05 45 65 74 74  
Contact : Francis LAFARGUE - DDFPT

## LE MÉTIER

Le (la) technicien(ne) en tuyauterie travaille en atelier et/ou sur chantier en France et/ou à l'international. Il réalise des **travaux de fabrication, d'installation, de modification, de réparation et de maintenance des réseaux de tuyauteries constituant certains sites industriels.**

Les enseignements suivis lui donnent les capacités de fabriquer des éléments de tuyauterie à partir de mesures prises sur site ou d'un dossier de fabrication. Il assure le montage et la mise en place (par boulonnage, pointage ou vissage), dans le respect des exigences de qualité, de sécurité et d'environnement.

## COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Préparation de l'intervention.
- ▶ Préfabrication des sous-ensembles isométriques en atelier.
- ▶ Réalisation, montage sur site et gestion du chantier dans le respect des règles de prévention.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- ▶ Technicien(ne) en tuyauterie.
- ▶ Tuyauteur industriel.

### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2019/2020

- Réussite aux examens : Non communiqué
- Taux d'insertion : Non communiqué
- Taux de poursuite d'étude : Non communiqué
- Taux de rupture : *se référer aux indicateurs présents sur notre site web [www.cfa-acad-poitiers.fr](http://www.cfa-acad-poitiers.fr)*

## CONDITIONS D'ACCÈS

- ▶ Être titulaire d'un baccalauréat professionnel Technicien en Chaudronnerie Industrielle, ou d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- ▶ Être âgé(e) de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- ▶ Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné(e).

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- ▶ Rythme de l'apprentissage par an : 3 périodes de 4 à 5 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- ▶ Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 490h.
- ▶ Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

## POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ Brevet de Technicien Supérieur.
- ▶ Formation complémentaire.



PLUS D'INFOS

[cfa-acad-poitiers.fr](http://cfa-acad-poitiers.fr)



Pour être accompagné(e) dans votre projet de parcours en apprentissage, contactez Benoît Eriteau : [benoit.eriteau@ac-poitiers.fr](mailto:benoit.eriteau@ac-poitiers.fr)